

COMMISSION NATIONALE  
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION  
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 03

Administration d'accueil : Ministère de l'intérieur	Catégorie : A+
Corps : Conception et direction de la police nationale	Indice sommital du corps : IM 1279
Grade ou classe : Commissaire de police	Indice maximum de recrutement : IM 792

#### **SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :**

Expérience en management des services.

#### **Critères de sélection / Compétences recherchées :**

Il sera demandé au candidat d'exprimer ses réelles motivations à intégrer le corps de conception et de direction au moyen d'une lettre de motivation manuscrite **et** dactylographiée qui sera à transmettre, dès la phase de présélection, concomitamment au dossier de candidature.

#### **Formation et Stages :**

- Date : 01/09/2020
- Durée : 6 mois
- Lieu : ENSP  
(Ecole nationale supérieure de la Police)  
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69)

#### **Affectation :**

- Durée minimale d'affectation souhaitée dans le poste offert : 2 ans.  
(Les membres du corps de conception et de direction, sont, par ailleurs, soumis à la mobilité fonctionnelle, limitant, de fait, à 5 ans la durée d'affectation ultérieure sur un même poste).
  - Poste à pourvoir en France métropolitaine.
  - Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement.
- Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.**

#### **Dates de :**

- **Mise à disposition : 01/09/2020**
- **Détachement : 01/11/2020 au 01/11/2021 inclus**

#### **Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :**

S'il est demandé au candidat d'indiquer une région privilégiée d'affectation sur la couverture du dossier de candidature, ce souhait ne sera pas forcément satisfait puisque cela dépendra des postes vacants au moment de la période des choix d'affectation.

A l'issue de la formation à l'ENSP, le candidat se verra proposer 2 ou 3 choix de postes vacants mais il ne pourra donc pas se prévaloir d'une affectation dans une région particulière.

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :**

Les commissaires de police appartiennent à un corps technique supérieur à vocation interministérielle :  
**le corps de conception et de direction.**

Ils se concentrent sur leurs missions d'élaboration et de mise en œuvre des doctrines d'emploi et de direction générale et opérationnelle des services.

Ils participent à la conception et à la réalisation des programmes et projets relatifs à la lutte contre la délinquance.

Ils développent leur compétence managériale en vue d'une gestion par objectifs afin d'optimiser les résultats en fonction des moyens attribués.

Ils ont autorité sur l'ensemble des personnels affectés dans leur service.

Ils exercent les attributions de magistrat qui leur sont conférées par la loi.

Ils sont dotés d'une tenue d'uniforme.

**ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :**

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Commissaire général de police	Echelon spécial	HED1 à HED3	1173 à 1279	<u>Indice sommital du corps :</u> <b>1279</b>
	1 à 5	1027 à HEC3	830 à 1173	
Commissaire divisionnaire de police	1 à 8	813 à HEB Bis 3	667 à 1124	Indice sommital du grade : 1124
Commissaire de police	Echelon spécial	1027	830	<b>Indice maximum</b> de recrutement : <b>792</b>  Possibilité d'obtenir un avancement au grade de commissaire divisionnaire conformément aux règles définies par le statut du corps de conception et de direction (décret N°2005-939)
	1 à 9	542 à 977	461 à 792	

**SITE INTERNET DU MINISTERE :**

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)